



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ministère
éducation
nationale
jeunesse
vie associative

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

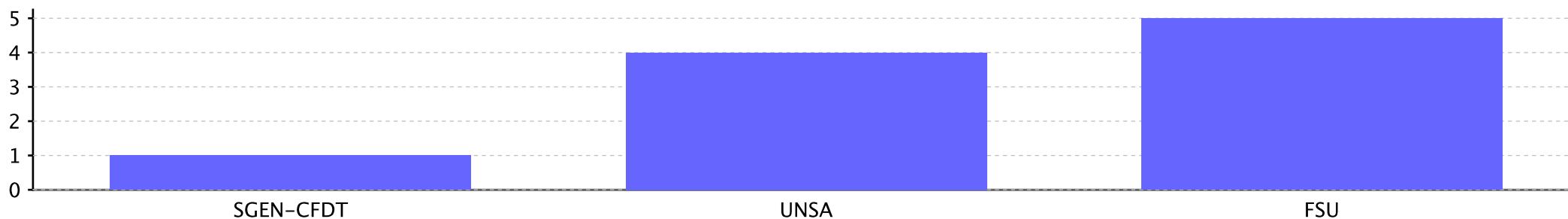
Résultats

Comité technique académique de l'académie de Dijon
Comité technique spécial du département de la Nièvre

Nombre d'électeurs :	3152	Nombre de suffrages :	1262
Nombre de sièges :	10	Nombre de votes blancs :	76
Taux de participation (1262 / 3152) :	40.04 %	Nombre de suffrages valablement	1186
Quotient (1186 / 10) :	118.6	Nombre de suffrages invalides :	0

Organisation Syndicale candidate	Nombre de candidats	Nombre de suffrages valablement exprimés	Siège attribué			
			selon le quotient (à l'étape 2) (a) (*)	selon la plus forte moyenne (b)(**)	suite au tirage au sort éventuel (c)	Total (a+b+c)
SUD EDUCATION	20	29	0	0	0	0
SGEN-CFDT	20	101	0	1	0	1
CGT	20	73	0	0	0	0
UNSA	20	355	2	2	0	4
CSEN-FGAF-FAEN SCENRAC-CFTC	20	37	0	0	0	0
FNEC-FP-FO	20	63	0	0	0	0
FSU	20	528	4	1	0	5

Attribution des sièges (élection 2011)



(*) : l'attribution des sièges à la plus forte moyenne s'effectue après la première répartition des sièges au quotient.

(**) : le nombre total de candidat est intégré dans la répartition des sièges à la plus forte moyenne préalablement à la mise en oeuvre de l'attribution du siège par tirage au sort en cas d'égalité des voix.